

EXCLUSIF CHALLENGES

Le classement des plus grandes fortunes de France

LE CLASSEMENT COMPLET >

SOMMET DE L'ÉCONOMIE CLUB ENTREPRENEURS LES CLÉS DE DEMAIN REVOLUTION@WORK

Transports

Pourquoi la privatisation d'Aéroports de Paris est une fausse bonne idée

Par Héloïse de Neuville le 04.01.2018 à 11h24

ABONNÉS

Alors que le gouvernement réfléchit à céder ses parts d'Aéroports de Paris (l'Etat en est majoritaire à 50,6%), des questions se posent sur l'opportunité de ce choix, pour la santé d'Air France et le portefeuille des passagers. Décryptage de François Ecalte, spécialiste des finances publiques.



Le gouvernement réfléchit à céder ses parts d'Aéroports de Paris.
BENOIT TESSIER

0 RÉACTIONS

Le gouvernement envisage de privatiser Aéroports de Paris (ADP) qui possède et exploite les principaux aéroports de la région parisienne, dont Roissy Charles de Gaulle (CDG), Orly et Le Bourget. L'Etat possède actuellement 50,6 % des parts d'ADP. La

En poursuivant votre navigation, vous acceptez nos CGV et l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus, services, vidéos et publicités personnalisés et vous permettre l'utilisation de boutons de partages sociaux.

OK, TOUT ACCEPTER PERSONNALISER

SUR LE MÊME SUJET

- **Pourquoi les filles d'attente s'allongent à Orly et Roissy**
- **Ces bonnes nouvelles qui dopent la croissance d'ADP**
- **ADP revolt à nouveau à la hausse sa prévision de trafic pour 2017**

Le gouvernement envisage de privatiser Aéroports de Paris (ADP) qui possède et exploite les principaux aéroports de la région parisienne, dont Roissy Charles de Gaulle (CDG), Orly et Le Bourget. L'Etat possède actuellement 50,6 % des parts d'ADP. La somme dégagée par cette vente (en août sa participation était valorisée à 7,3 milliards d'euros) servirait à abonder un nouveau fonds consacré à l'innovation. Vinci (actionnaire minoritaire de l'opérateur aéroportuaire) a déjà manifesté son intérêt. Mais cette opération de cession pourrait se révéler être une assez mauvaise affaire pour l'Etat. Air France et mêmes pour les passagers. Analyse de François Ecalle, spécialiste des finances publiques.

Challenges : Aéroports de Paris est-elle une entreprise rentable pour l'Etat ?

François Ecalle : C'est une des entreprises publiques dont la situation financière est la meilleure. En 2016, le chiffre d'affaires du groupe ADP s'est élevé à 2,9 milliards d'euros, son résultat net à 435 millions d'euros, soit plus que la rentabilité moyenne des participations de l'Etat ou des sociétés du CAC 40 au cours des années 2009-2016. Les dividendes versés en 2016 par ADP sur ses résultats de 2015 se sont élevés à 258 millions d'euros, dont la moitié pour l'Etat. D'un point de vue financier, la cession de ses actions n'a donc d'intérêt pour l'Etat que si le produit de cette cession est supérieur à la somme actualisée des dividendes qu'il pourrait toucher sur une durée infinie. D'autant, que indépendamment de toute privatisation, le résultat d'ADP et donc ses dividendes pourraient beaucoup augmenter à l'avenir: ADP envisage une augmentation significative de son trafic aérien (+1,7 à 2,2% à l'horizon de 2020).

Surtout, les activités immobilières et de location ou gestion de commerces et services ont un fort potentiel de développement. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, ADP se préoccupait beaucoup plus de la qualité architecturale des terminaux que de leur optimisation commerciale. Il prévoit maintenant que le chiffre d'affaires des services et commerces passera de 18 à 23€ par passager de 2016 à 2020. ADP dispose en outre de 360 hectares de réserves foncières dédiées à ses activités immobilières.

Vous affirmez que les intérêts financiers de l'Etat sont

à Challenges

100% numérique



IMMOBILIER D'ENTREPRISE



À LA UNE CETTE SEMAINE



ACHETER >

S'ABONNER >

LIBEROU TESSIER

SUR LE MÊME SUJET

- **Pourquoi les files d'attente s'allongent à Orly et Roissy**
- **Ces bonnes nouvelles qui dopent la croissance d'ADP**
- **ADP revolt à nouveau à la hausse sa prévision de trafic pour 2017**



Le gouvernement envisage de privatiser Aéroports de Paris (ADP) qui possède et exploite les principaux aéroports de la région parisienne, dont Roissy Charles de Gaulle (CDG), Orly et Le Bourget. L'Etat possède actuellement 50,6 % des parts d'ADP. La somme dégagée par cette vente (en août sa participation était valorisée à 7,3 milliards d'euros) servirait à abonder un nouveau fonds consacré à l'innovation. Vinci (actionnaire minoritaire de l'opérateur aéroportuaire) a déjà manifesté son intérêt. Mais cette opération de cession pourrait se révéler être une assez mauvaise affaire pour l'Etat. Air France et mêmes pour les passagers. Analyse de François Ecalle, spécialiste des finances publiques.

Challenges : Aéroports de Paris est-elle une entreprise rentable pour l'Etat ?

François Ecalle : C'est une des entreprises publiques dont la situation financière est la meilleure. En 2016, le chiffre d'affaires du groupe ADP s'est élevé à 2,9 milliards d'euros, son résultat net à 435 millions d'euros, soit plus que la rentabilité moyenne des participations de l'Etat ou des sociétés du CAC 40 au cours des années 2009-2016. Les dividendes versés en 2016 par ADP sur ses résultats de 2015 se sont élevés à 258 millions d'euros, dont la moitié pour l'Etat. D'un point de vue financier, la cession de ses actions n'a donc d'intérêt pour l'Etat que si le produit de cette cession est supérieur à la somme actualisée des dividendes qu'il pourrait toucher sur une durée infinie. D'autant, que indépendamment de toute privatisation, le résultat d'ADP et donc ses dividendes pourraient beaucoup augmenter à l'avenir: ADP envisage une augmentation significative de son trafic aérien (+1,7 à 2,2% à l'horizon de 2020).

Surtout, les activités immobilières et de location ou gestion de commerces et services ont un fort potentiel de développement. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, ADP se préoccupait beaucoup plus de la qualité architecturale des terminaux que de leur optimisation commerciale. Il prévoit maintenant que le chiffre d'affaires des services et commerces passera de 18 à 23€ par passager de 2016 à 2020. ADP dispose en outre de 360 hectares de réserves foncières dédiées à ses activités immobilières.

Vous affirmez que les intérêts financiers de l'Etat sont

à Challenges® 100% numérique



IMMOBILIER D'ENTREPRISE



À LA UNE CETTE SEMAINE



ACHETER >

S'ABONNER >